



## Grenelle de l'Environnement : quel impact pour les collectivités territoriales et les EPCI ?

- ▶ **Helga-Jane SCARWELL**, Professeur des Universités, Spécialiste du droit de l'environnement
- ▶ **Sophie LE FLAMANC**, Attachée parlementaire, Maître de conférences associée, Spécialiste du droit des collectivités territoriales

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les implications des lois adoptées en application du Grenelle de l'Environnement sur les collectivités territoriales.
- Faire le point sur les obligations légales qui s'imposent aux collectivités territoriales et aux structures intercommunales.
- Connaître les nouveaux outils mis en œuvre par les lois « Grenelle ».
- Mesurer l'impact des lois « Grenelle » au plan local : organisation, finances...

**DURÉE** 1 journée

**DATE(S)** 26 mars • 25 juin

**PROFIL DES PARTICIPANTS** Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

**EFFECTIF** 15 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en trois phases :

- Décryptage du **nouveau cadre juridique** mis en place par les lois du Grenelle de l'Environnement et ses implications au niveau local
- Point sur les **obligations nouvelles** auxquelles se trouvent contraints les collectivités territoriales et les EPCI, et leur impact, principalement sur le plan financier et en ce qui concerne les modifications apportées aux règles d'urbanisme
- Identification des **nouveaux outils** que peuvent s'approprier les acteurs locaux, notamment dans le cadre de la construction d'un projet politique de type Agenda 21 local

L'accent est mis sur la **dimension concrète** de l'implication des lois du Grenelle de l'Environnement au niveau local, sur les **enjeux financiers** et sur les réformes prévues dans les **règles d'urbanisme**.

- **Conclusion et évaluation de la formation**

- ▶ Méthodologie : *exposés interactifs, échanges débats, études de cas pratiques*
- ▶ Matériel pédagogique : *supports pédagogiques des formateurs, projections numériques en PowerPoint*